



Traitement de défaveur !

Les salarié(e)s de Master-Tech sont sous la soumission et pas sous la subordination de l'employeur.

-Décision unilatérale de la direction de site de supprimer la musique et les portables au poste de travail.

-Décision d'imposer le port des lunettes et des bouchons dans tout l'atelier sans que des mesures de protections collectives soient étudiées comme le préconise le code du travail (L4121-1 et suivants),

La direction de Master-Tech tire sur la corde jusqu'à la rupture.

-La direction rajoute des contraintes supplémentaires pour voir si elles sont acceptées par les salarié(e)s.

-La direction ne reconnaît pas la polyvalence et la poly-compétence.

-La direction ne reconnaît pas que les salarié(e)s forment, remplacent, font les back-ups.

-La direction augmente sans cesse les cadences sans se soucier de la santé physique et mentale des salarié(e)s.

Les salarié(e)s rentre chez eux meurtris par le travail.

-Les invalidités, les troubles musculo-squelettiques, les maladies professionnelles, les absences pour arrêt maladie augmentent.

-Les salarié(e)s sont fatigué(e)s physiquement et moralement par les contraintes qu'apportent le Lean Manufacturing.

-Quand on expose les risques aux responsables, ils nous répondent « *il faudrait immobiliser les lignes trop longtemps* », « *l'investissement est trop lourd* », « *ça va faire diminuer les cadences* ». « *Bon on va le faire mais d'ici là continuez* », *changer de poste mais faite attention* ». Mais où est passé l'obligation de l'employeur de protéger la santé physique et mentale de leurs salarié(e)s dans ces réponses ?



Les salarié(e)s en ont ras le bol.

-La réforme des retraites va aggraver encore plus cette situation en obligeant les salarié(e)s déjà usé(e)s à rester plus longtemps dans les ateliers.

-Devons-nous continuer à nous décarcasser pour faire fonctionner ces équipements vétustes ou mal nés, quand la nouvelle convention collective de la métallurgie nous cote B3.

-Les salarié(e)s grognent en silence pour l'instant mais jusqu'à quand ?

-Attention, les mouvements sociaux sont peut être plus rares qu'auparavant mais ils existent encore.

-Le passé nous a montré que l'élément déclencheur était le ras le bol.

-Croyez-vous vraiment qu'en recevant un sourire ou en voyant du monde participer à vos petites manifestations nous rends heureux.

-Les salarié(e)s en ont marre d'être discriminé(e)s par rapport aux autres usines grenobloises sur le « well-being » et le bien-être au travail, les risques psychosociaux et le climat collectif, la motivation et la reconnaissance dans le travail.

Avant que des situations dramatiques se produisent, nous souhaitons obtenir rapidement une rencontre avec la direction du site et la direction des établissements grenoblois. Il est grand temps que vous arrêtiez de prendre les représentants du personnel CGT pour des démons qu'ils devraient exorciser, vous n'êtes pas Dieu. Mettez-vous autour de « l'autel » avec un vrai dialogue social.



www.cgt-schneider.fr

cgt.schneider@wanadoo.fr ou contact@grenoble.cgt-schneider.fr

Coordonnées CGT Schneider Electric :

Tél. : 34 97 32 (int.) – 04 76 57 97 32 (ext.)

